

Régions ultrapériphériques françaises, Mayotte: exclusion du champ d'application des directives en matière de TVA et d'accises

2013/0280(CNS) - 25/11/2013 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

La commission des affaires économiques et monétaires a adopté, dans le cadre d'une procédure législative spéciale (consultation du Parlement) le rapport de David CASA (PPE, MT) sur la proposition de directive du Conseil modifiant les directives 2006/112/CE et 2008/118/CE en ce qui concerne les régions ultrapériphériques françaises et en particulier Mayotte.

La commission parlementaire a approuvé, sans amendement, la proposition de la Commission.